



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :
Institut Michel Villey, EA 3128
de l'Université Paris 2



avril 2008



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

Institut Michel Villey, EA 3128

Université Paris 2



Section des unités
de recherche

Le Directeur

Jean-Jacques Aubert

avril 2008

Rapport du comité d'experts



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Institut Michel Villey

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 3128

Nom du directeur : M. le Professeur Olivier BEAUD

Université ou école principale :

Université Panthéon-Assas Paris 2

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

20 février 2008

Membres du comité d'évaluation



Président :

M. le Professeur Louis DUBOUIS, professeur émérite à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3)

Expert(s) :

- M. le Professeur Michel TROPER, professeur émérite à l'Université Paris 10
- M. le Professeur Daniel COMPAGNON (Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux)
- M. le Professeur Jean-François LACHAUME (Université de Poitiers)
- M. le Professeur Henri LABAYLE (Université de Pau et des Pays de l'Adour)
- M. le Professeur Jacques POUMAREDE (Université de Toulouse 1)
- M. le Professeur Jean SALMON (Université Libre de Bruxelles)
- M. le Professeur Daniel-Louis SEILER (Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

- M. Le Professeur Frédéric SUDRE (CNU)
- M. Francis MESSNER Directeur de Recherches CNRS (Comité national, section 36)

Observateurs



Délégué scientifique de l'AERES :

M. le Professeur Rostane MEHDI

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. le Professeur Claude BLUMANN

Rapport du comité d'experts



1 • Présentation succincte de l'unité

– Effectif : 7 EC et 1 ATOS

En outre, l'Institut Villey compte 50 enseignants-chercheurs associés (Paris 2 ou autres universités) et 9 doctorants ou post-doctorants. Locaux d'environ 100 m².

– 34 HDR

– 7 thèses soutenues dans les 4 dernières années

– 14 thèses en cours

– Au total 18 ouvrages, de très nombreux articles ou communications dans des congrès ou colloques. Plusieurs colloques dont les travaux ont été publiés dans la revue « *Droits* » et dans la « *Revue d'histoire des facultés de droit* ». Edition ou réédition d'ouvrages anciens.

– Nombre de publiants : 7 sur 7 EC

2 • Déroulement de l'évaluation

- Entretien avec le Directeur, le Directeur adjoint, et la secrétaire générale

- Présentation de doctorants

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Il est évident que l'Institut Michel Villey vient de traverser une période de transition difficile, mais il se trouve à présent dans une situation assainie et les perspectives paraissent bonnes.

L'Institut est issu de l'ancien Centre de philosophie du droit de la Faculté de droit de Paris. Au directeur de ce centre depuis 1993, a succédé l'actuel directeur en septembre 2006. Mais la prise de fonctions au sens officiel du terme a eu lieu le 15 décembre 2006.

En mars 2007 deux professeurs (les anciens président et directeur) ont quitté l'Institut, et deux membres, qui sont des historiens du droit, ont rejoint le conseil.

Aujourd'hui, l'équipe des enseignants-chercheurs est réduite, mais il y a de nombreux membres associés, dont le rattachement apparaît très réel, dans la mesure où ils ont été dans le passé et sont encore engagés dans des recherches communes.

De même, les doctorants sont encore peu nombreux, mais très bien encadrés. L'Institut organise pour eux des séances de travail d'une forme originale et assure des enseignements de langues.

La valeur scientifique des personnes qui composent l'Institut est largement reconnue nationalement et internationalement. Ainsi, cinq sont ou ont été membres de l'Institut Universitaire de France.

L'Institut a des liens étroits avec la Société Française de Philosophie Politique et juridique. Les collaborations internationales sont nombreuses, notamment à travers le droit comparé et l'histoire de la pensée juridique, notamment avec les facultés de droit d'Oxford, Yale, Berlin (Humboldt).

Les projets sont nombreux eux aussi et parfaitement réalisables, d'ailleurs en cours de réalisation, comme par exemple la revue électronique *Jus Publicum*.

L'Institut Michel Villey joue un rôle important dans plusieurs formations de 3^{ème} cycle, dont le master de philosophie du droit, assure un excellent encadrement des doctorants.

Ses membres sont très fortement impliqués dans des programmes internationaux d'envergure. Quelques exemples : un professeur a été pendant plusieurs années détaché au Centre Marc Bloch à Berlin et a été mêlé à des programmes avec des chercheurs français du Centre et relevant d'autres disciplines et avec des enseignants chercheurs allemands, notamment avec l'université Humboldt (un colloque a été co-organisé et les actes ont été publiés) ; un autre a été pendant deux ans professeur à l'université d'Oxford et a lui aussi co-dirigé avec des professeurs anglais un ouvrage collectif.

4 • Conclusions

— Points forts :

- La très grande qualité des personnes et des travaux
- Une bonne bibliothèque
- Excellents contacts internationaux
- Une activité interdisciplinaire

— Points à améliorer :

Il faudrait étoffer l'équipe et renforcer le personnel administratif.

— Recommandations :

L'Institut pourrait songer à nouer des liens avec d'autres centres de recherche en philosophie du droit dans la région parisienne. Il en existe à Paris 1, Paris 10, Cergy-Pontoise et à L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.